

Initiatives ministérielles

souhait et l'objectif de notre gouvernement. Tel est notre objectif de ce côté-ci et il le demeurera.

Quant aux programmes politiques provinciaux qui préconisent qu'on prenne au fédéral pour donner aux provinces, nous avons jusqu'au mois de mars 1994 pour que les ministres des Finances provinciaux, les premiers ministres provinciaux et le premier ministre du pays discutent de cette assiette fiscale et s'entendent sur la meilleure façon de dépenser cet argent au profit de tous les Canadiens, y compris ceux qui paient leurs impôts.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole au nom de mon caucus et au nom des électeurs de York-Ouest, au sujet du projet de loi C-60. Ce projet de loi traite essentiellement des paiements de péréquation et de transfert aux provinces, qui, en gros, leur permettent d'assumer leurs responsabilités en vertu de la Constitution de notre pays, au nom des contribuables.

Le débat d'aujourd'hui a porté plus précisément sur les paiements de transfert au chapitre de l'éducation, des études postsecondaires et de la formation. Je pense, pour ma part, qu'il vaudrait la peine de ne pas nous limiter à une perspective étroite du projet de loi C-60 et de regarder plutôt jusqu'à quel point le gouvernement a maintenu la cadence dans ses paiements aux provinces.

Si l'on remonte en arrière de quelques années, on constate que, l'an dernier, avec l'entrée en vigueur de la TPS, l'inflation n'était pas à 2 p. 100, 3 p. 100 ou 4 p. 100, mais avait bel et bien grimpé à 5 p. 100. Les paiements de transfert étaient loin de compenser la croissance du PNB et le taux d'inflation, et ce fut le cas plusieurs années d'affilée.

Le premier ministre et le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et du Commerce extérieur parlent de rétablir la compétitivité des Canadiens et du Canada, d'appliquer un programme de prospérité, d'éliminer l'analphabétisme chez les Canadiens et de permettre au Canada de tenir la cadence dans un monde qui progresse très rapidement et qui ne nous doit rien.

Qu'est-ce cela signifie. Qu'il y a une mer de différence entre les beaux discours du premier ministre et ce qu'il a couché sur papier pour tenter indistinctement d'inspirer la nation. Cela signifie qu'il y a toute la différence du monde entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, et que lorsque

vient le temps de verser des paiements de transfert pour l'éducation postsecondaire, le gouvernement n'est pas là.

Le Canada n'est pas comme certaines régions de l'Europe de l'Ouest, où il y a un équilibre entre les jeunes qui demandent à être admis à faire des études postsecondaires, et notamment universitaires, et ceux qui sont effectivement admis. Autrement dit, leur nombre est sensiblement le même. Il faut savoir qu'en Europe, il y a beaucoup plus de jeunes qui vont à l'université ou qui suivent des stages de formation pour devenir électriciens, outilleurs ou ouvriers en matrices qu'ici.

Aujourd'hui, nous avons donc évoqué non seulement le fait que des Canadiens n'ont pas les moyens d'aller à l'université, mais aussi la situation de nos universités et de nos établissements d'enseignement postsecondaires qui ne peuvent même pas avoir les locaux nécessaires. Passe encore qu'on n'ait pas les moyens d'y aller. Le comble, c'est que nos établissements d'enseignement n'aient pas assez de places pour répondre à la demande des jeunes qui souhaitent s'inscrire. Ce problème est directement lié aux budgets dont ces universités disposent pour agrandir leurs locaux et payer les professeurs. Cela a quelque chose à avoir avec la mesure pratique dont la Chambre est saisie cet après-midi.

Voici ce à quoi se résume notre message: si le gouvernement du Canada veut offrir à ses jeunes la formation qui leur permettra de réaliser non seulement leurs aspirations personnelles mais également celles du pays, si nous voulons former les Canadiens, jeunes et vieux, ceux qui cessent de travailler à 50 ans parce que leur usine ferme, que ses machines sont démenagées à Buffalo ou parce qu'il en coûte un peso pour construire des gadgets au Mexique et nous les vendre avec la même marge bénéficiaire, si nous voulons que ces gens aient leur place au soleil, alors il va falloir que le gouvernement du Canada convertisse ses paroles en dollars.

Malheureusement, le mot dollars ne sert souvent qu'à embellir le discours. Il y a un instant, un député du gouvernement a demandé si le projet de loi C-60 n'était pas fait pour amener les Canadiens à avoir confiance au gouvernement. Je répondrai que non, car voilà déjà deux semaines que le budget fédéral a été présenté. Je vous demande ceci: Après la présentation de ce budget fédéral, les Canadiens ont-ils davantage confiance dans le gouvernement pour s'occuper de leurs intérêts sur le plan financier?